Rendez-vous **Presse**

Adieu bitume : inauguration de la cour végétalisée du collège Les Loges à Nevers

Fabien Bazin, président du Conseil départemental, et Wilfrid Séjeau, vice-président en charge des collèges, inaugureront la cour végétalisée du collège Les Loges, à Nevers,

mercredi 4 juin à 11 heures (47, rue Pablo-Neruda),

aux côtés du principal, Baptiste Voisin, des membres de la communauté éducative et des élèves.

Dans le cadre de sa Stratégie d'adaptation au changement climatique, le Conseil départemental de la Nièvre s'est engagé à intégrer les enjeux climatiques dans toutes ses politiques publiques. Les collèges, en tant que lieux d'éducation et de vie, doivent être des exemples concrets de cette intégration qui s'inscrit dans une approche plus globale de confort thermique et de réduction de la consommation énergétique.
La création de cours végétalisées est l'une des illustrations de l'adaptation des collèges au changement climatique. Les Loges (Nevers) et René-Cassin (Cosne-sur-Loire) sont les deux collèges publics concernés par cette première vague de végétalisation, qui créera un environnement plus agréable et propice à l'épanouissement des élèves ; l'amenuisement, voire la disparition des îlots de chaleur, améliorera le confort de l'ensemble de la communauté éducative.
Autre vertu attendue de la désimperméabilisation des sols, le meilleur écoulement des eaux pluviales réduira le risque d'inondation. Enfin, les cours végétalisées deviendront « naturellement » de nouveaux espaces éducatifs pour tous les âges et correspondant aux différents types d'activités. Les élèves y apprendront directement les bienfaits de la nature et les pratiques durables.

Le coût de cette végétalisation s'élève à 723 000 € TTC (43 000 € d'études et 680 000 € de travaux), pour lesquels le Conseil départemental a obtenu des subventions de l'État.

Contacts :
Stéphane Bénédit / Directeur de cabinet / 06 87 01 00 17
Peggy Banget-Mossaz / Directrice de la communication / 07 88 53 94 57